



Une nouvelle image pour la Ville de Rumilly

Service Communication - Mars 2010

La présente municipalité a engagé un travail de fond sur l'image de la ville, et dans la perspective d'une communication renforcée, elle a souhaité la doter d'une nouvelle identité.

Une étude d'impact a été réalisée par des étudiants en juillet 2008 sur la perception qu'ont les habitants d'Aix-les-Bains, d'Annecy et de Chambéry sur la ville de Rumilly. Cette étude a proposé également le point de vue des Rumilliens sur leur propre ville. L'objectif final de ce travail était d'aider les élus à réfléchir aux contours de cette nouvelle image de notre ville.

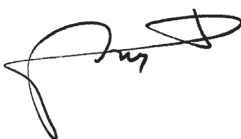
Cette nouvelle identité passait en premier lieu par l'évolution du logo, qui constitue la référence visuelle exclusive de l'entité «Ville de Rumilly».

4 sociétés ont proposé leur savoir-faire sur la base d'un appel d'offres et d'un cahier des charges, laissant dans un premier temps une large part à la créativité.

Deux séances de présentation, où leur présence était requise, ont eu lieu les 15 et 23 juillet 2009.

Le marché a finalement été attribué à Brigitte Tougne, rumillienne d'origine, qui s'est fortement investie pour construire une nouvelle image de la ville.

Vous vous invitons à la découvrir.



Pierre BÉCHET,
Maire de Rumilly



Sandrine HECTOR,
Adjointe au Maire
chargée de la Communication



Hier



(1)



(2)



(3)



Aujourd'hui



Préambule

Pourquoi tant de littérature pour un logo qui paraît si simple ?
On ne manquera pas de poser la question.

La simplicité était effectivement l'objectif recherché.

Ce logo a dû répondre aux exigences suivantes : constituer un vecteur de notoriété facilement reconnaissable et mémorisable sur tout support,

- qui intègre des «éléments choisis» de notre blason dans une filiation historique assumée,
- qui donne, avec ces éléments classiques mais durables et intemporels, une interprétation contemporaine de ce blason,
- qui soit aisément reproductible, quel que soit le procédé d'impression utilisé.

Processus de réflexion

Dans le travail de structuration des outils de communication engagé par la Municipalité, la réalisation d'une charte graphique constituait un élément central. A l'épreuve d'une première phase de réalisation, il s'est rapidement avéré que le «R» vieillissant devait être abandonné (visuel 2 p. 2). Le blason de la ville était quant à lui porté dans la correspondance (papier à entête, enveloppes...) de la mairie depuis plusieurs générations (visuel 1 p. 2). Le Capoë a ainsi naturellement été réutilisé, en tramé gris pour le rendre plus léger (visuel 3 p. 2).

Mais il ne constitue pas un logo identifiable «Ville de Rumilly» d'un seul coup d'oeil et son visuel est plutôt chargé.

Changer de logo a ainsi été acté, avec la volonté que chacun puisse se retrouver dans une image qui fasse le lien entre le passé et le présent.

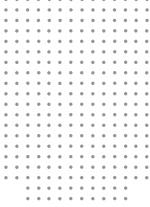
L'idée n'était pas de partir d'une page blanche et d'accoler une notion de dynamisme pour créer de toutes pièces une ville nouvelle.

Cette évolution du logo devait exprimer notre héritage et notre patrimoine historique, un vécu, et en même temps véhiculer l'image moderne d'une ville qui assoit sa notoriété et la richesse de ce qui s'y passe. Celle d'une ville simple et harmonieuse, vivante et riche de sa diversité.

Une ville qui veut aussi reprendre toute sa place dans son environnement. L'objectif étant clairement de modifier la perception persistante d'une «ville industrielle sans culture», d'une «ville «surtout» à la campagne». La Ville de Rumilly existe depuis très longtemps et fut en son temps incontournable à tel point que les princes de Savoie l'ont jugée digne de recevoir ce qu'aucune autre ville ne dispose dans le département : l'aigle de Tarentaise couronné.

C'est cette glorieuse époque à laquelle la ville souhaite de nouveau faire référence et voir traduite dans ce logo. Et avec l'appropriation de cette nouvelle image, l'opportunité est belle de rappeler l'histoire de la ville à tous les citoyens, et en particulier aux nouveaux habitants qui sont nombreux et se cherchent de nouvelles attaches dans notre ville.

En conclusion, cette nouvelle identité doit être plus conforme aux aspirations, aux objectifs et au positionnement souhaité par la Ville de Rumilly.

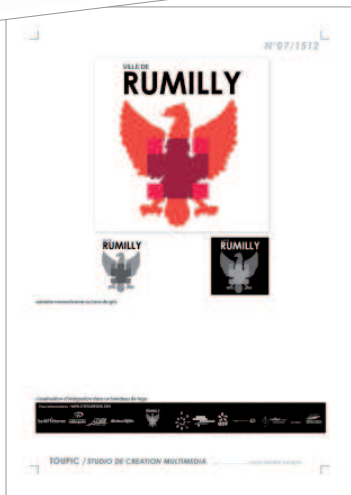
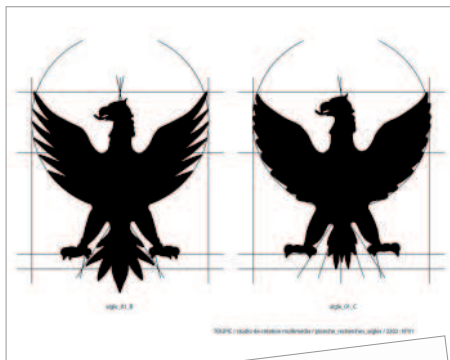


Rappel historique des armoiries

Rumilly a le privilège d'avoir un code identitaire historique fort ! En effet, Rumilly possède des armes de caractère féodal marquées d'un élément dominant, l'aigle. La tête posée de profil, regardant à sa droite, bec d'argent et ouvert en état de défense, le corps de face, les ailes sont pendantes le long du corps, les pattes membrées (sans ongles ni serres), il est le symbole de l'Empire, l'emblème de la force et de la majesté.

Les armoiries de la ville sont entourées de germes de blé, attributs de la fertilité de l'Albanais, et surmontées de la couronne ducale, offerte à Rumilly en 1637 par la duchesse régente de Savoie, Marie-Christine de France, fille de Henri IV.

La volonté politique de la Municipalité était de fonder et former la nouvelle identité visuelle de la ville sur les éléments constitutifs de son blason.



Une démarche de travail pour faire évoluer, réactualiser, «relooker» le logotype historique.

Brigitte Tougne explique le travail réalisé :

L'objectif : la demande était de partir de l'identité visuelle « historique », les armoiries. Et aller vers une réinterprétation contemporaine de celles-ci.

Les moyens :

En partant sur la règle des « 1/3 » qui consiste à ne modifier qu'un seul des trois composants des armoiries : le symbole, la couleur, la forme. Le parti a été pris de préserver tout en réactualisant le symbole (l'aigle et la couronne), de préserver la couleur dominante (le rouge) et de porter la modification sur la forme (l'écu).

1. Réactualiser le symbole : redessiner l'aigle

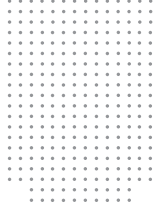
Le symbole de l'aigle est fort, puissant... à manipuler avec justesse pour ne pas tomber dans les travers « trophée de chasse ». Plusieurs recherches ont porté sur l'étude des ailes (droites, montantes, horizontales), des plumes (marquées ou non), des pattes et de la queue, pour parvenir à un aigle avec de belles proportions, graphiquement et visuellement équilibré, impactant, dynamique et donc mémorisable.

2. Création, construction du logotype

A partir de là, la construction du logotype s'est faite progressivement :

- avec d'abord l'insertion de l'aigle dans un carré rouge (changement de la forme de l'écu mais pas de sa couleur).
- l'insertion des mots « Ville de Rumilly » en dehors du carré puis avec de la couleur en fond, dans le prolongement du carré.





L'intégration de la notion de «VILLE DE» clarifie la fonction du logo : celui-ci est le logo de la ville et pas d'une autre collectivité. Elle assoit tout de suite en a priori les dimensions urbaines de la commune qui dispose de tous les services utiles aux habitants. La typographie majuscule, élégante et stable confère à Rumilly un caractère mature, posé, droit. Elle favorise la perception, la lecture et la mémorisation du nom.

- l'insertion d'un liseré séparant les deux blocs : le bloc symbole et le bloc texte pour une plus grande pertinence visuelle du logo.
- la tentative d'insertion de la croix de Savoie sur le même fond que « Ville de Rumilly ». Insertion peu convaincante qui génère un déséquilibre et une confusion possible avec la croix suisse, lorsque le logotype est réduit !

Nous avons donc pris le parti de sortir la croix de la forme rouge.

Ce qui nous a amenés à la création d'un second plan venant « assoier » la croix de Savoie. Ce second plan a fait l'objet de différents essais graphiques plus ou moins pertinents : rayures obliques, aplat de couleur... Le second plan version points rouges étant retenu pour sa finesse, son élégance et sa présence certaine mais discrète.

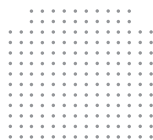
Puis la tentative d'insertion de la couronne, dans le second plan, celui-ci prenant alors toute son ampleur, a été fructueuse. Testée en forme pleine ou suggérée par son contour, la couronne en tant que contour est la version retenue.

Ces deux éléments ont été intégrés de façon subtile, en deuxième niveau de lecture, sans perturber la visibilité de l'aigle.

Dernier point : la réinsertion de la devise « E capoë » qui, au final, trouve toute sa place au dessus de la croix de Savoie. Etant entendu que cette devise reste un élément occasionnel du logo. Sur un logo version petite taille, la devise est illisible et n'a donc plus de raison d'être. Elle ne sera donc intégrée que dans une version grande taille du logotype.

3. Ajustements du logotype

Après différents essais de réduction et/ou d'agrandissement du logo, le parti a été pris de définir trois versions d'utilisation du logotype en fonction des supports de destination, flyers ou affiches... Ces différentes versions étant justifiées par le « comportement visuel » des points rouges du second plan. Ces derniers nécessitant un grossissement de leur taille dans les petites versions, pour une meilleure lisibilité.



Après le logo, quelle diffusion ?

Avec la présente Municipalité, la Ville de Rumilly a engagé un travail de fond sur son image.

Cette nouvelle identité passe en premier lieu par l'évolution du logo, et ensuite par la rédaction d'une charte graphique. A savoir un document fédérateur reprenant l'ensemble des éléments apparents (couleurs, formes, caractères) qui constitue la référence visuelle exclusive de l'entité «Ville de Rumilly» et qui sera utilisé par tous ceux qui travaillent en partenariat avec la collectivité. Ce travail est mené en interne par le service communication de la Ville.

L'ensemble doit permettre d'exprimer une identité lisible, forte et cohérente sur tous les supports utilisés par et au sein des services de la Ville : courrier et tout support papier, vêtements de travail, signalétique, mobilier urbain, supports informatiques...

Cette expression ne se fera pas en un jour. Dans l'environnement économique qui est le nôtre, et dans la perspective de la gestion raisonnée de l'argent public qui anime la Municipalité, il serait mal venu de se montrer dispendieux. Ce logo s'affichera peu à peu, au fur et à mesure des réalisations, et prendra progressivement sa place dans le «paysage» communal.

Le renouvellement de la papeterie (papier à entête et cartes) est reporté depuis plusieurs mois dans la perspective de ce nouveau visuel. L'impression va donc maintenant pouvoir être réalisée. Le choix des élus s'est porté sur l'usage d'un papier 100 % recyclé qui intègre également dans sa fabrication une gestion durable des forêts, certifiée par la norme européenne PEFC.



Ville de Rumilly
Haute-Savoie
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 20
contact@mairie-rumilly74.fr



www.mairie-rumilly74.fr